



31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris Tél : 01 40 18 18 12 - unirs@solidaires.org - www.solidaires.org/

Paris, le 3 novembre 2025

À quelques jours de la journée nationale d'action des organisations des retraitées et retraités le jeudi 6 novembre, les débats se poursuivent, notamment à l'Assemblée nationale, sur le projet de budget 2026 pour l'État et sur le projet de Loi de financement de la Sécurité sociale pour 2026.

L'engagement pris par le 1er ministre, Sébastien Lecornu, de ne pas recourir à l'article 49.3 de la Constitution change manifestement la teneur des débats et si l'esprit de cet engagement est suivi jusqu'au bout (notamment par un non-recours à l'usage d'une Ordonnance pour faire passer ces textes), les votes des députés à l'Assemblée nationale prennent plus d'importance.

À ce jour, le 1erministre a annoncé déjà quelques « reculs », particulièrement la suspension de la réforme des retraites de 2023, le maintien de l'abattement de 10 % pour le calcul de l'impôt sur le revenu, et, ce vendredi 31 octobre, la suppression du gel des pensions et des minima sociaux. Ceci montre que la date du 6 novembre pour notre journée nationale d'action des personnes retraitées est très opportune, car située dans la période des débats parlementaires, pendant que s'élaborent les budgets qui vont être ceux du pays pendant douze mois.

En ce début novembre, rien n'est encore certain. Les discussions vont continuer pendant plusieurs semaines à l'Assemblée nationale et au Sénat. De tous côtés, les pressions vont se développer, les « grands » patrons du Medef vont continuer de menacer de ne plus investir en France si des taxations plus fortes sont envisagées sur les profits des entreprises et sur « l'outil professionnel » (en entretenant la confusion entre le tracteur de l'agriculteur, la sulfateuse du viticulteur, la machine-outil de l'artisan et le gros portefeuilles d'actions des principaux actionnaires des multinationales).

Pour notre part, il nous faut, en ce moment, continuer d'enfoncer le clou pour éviter notamment que la situation des personnes retraitées ne se détériore encore en 2026. Le non gel des pensions et la non-suppression des 10 % ne sont en rien une augmentation du pouvoir d'achat ou une amélioration de la situation des personnes retraitées, c'est plus ou moins un maintien en l'état de leur situation, notamment avec le non-rattrapage des pertes de pouvoir d'achat cumulées au moins depuis 2014. Il semble que ce gouvernement, dans la phase actuelle de fin octobre / début novembre, ne veuille pas affronter trop brutalement une partie de la population. Dès lors qu'il se refuse obstinément à « faire payer » les très riches, il lui est peut-être difficile de cogner violemment contre les personnes retraitées, lesquelles, c'est répété assez par les journalistes, votent en plus forte proportion que le reste de la population lors des scrutins politiques.

Le 6 novembre, il faut manifester partout. À Paris, la manifestation partira à 14 heures depuis la Place Edmond Rostand (à proximité du Sénat) jusqu'à la Place Vauban (la Place Édouard Herriot, à proximité de l'Assemblée nationale a été refusée par la Préfecture de Police), avec prises de parole aux deux endroits.

Pendant toute cette période, les personnes retraitées doivent continuer de faire pression sur les parlementaires : ce sont elles et eux qui vont voter ces deux budgets. Il y a plusieurs façons de « faire pression ». Nous faisons pression quand nous faisons un courrier aux parlementaires, quand nous les rencontrons en audience, quand nous manifestons devant leur permanence ou leur local, quand nous faisons un communiqué de presse, quand la presse locale rend compte de nos conférences de presse et de toutes nos initiatives, manifestations et rassemblements. Il est d'autant plus crucial d'exprimer nos revendications dans cette période que les sénateurs de Droite (LR et Renaissance) discutent en ce moment des compromis qui leur semblent utiles et ont déjà annoncé qu'ils avaient notamment l'intention de réintroduire la totalité de la réforme des retraites de 2023 et le gel des prestations sociales et des pensions. Notre détermination sera aussi un signe fort à leur égard.

On ne lâche rien.

Solidairement, Le secrétariat de l'UNIRS.